

Conjoncture

N° 54
Mars 2020

Analyse conjoncturelle des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie à la fin du mois de février 2020

Au cours des trois derniers mois, la plupart des indicateurs conjoncturels des crimes et délits ont augmenté par rapport aux trois mois précédents. Les violences sexuelles enregistrées sont en nette hausse (+8 %) ainsi que les vols d'accessoires sur véhicules (+7 %), les vols de véhicules et les vols dans les véhicules (+5 %). Les coups et blessures volontaires (y compris les violences intrafamiliales) et les vols avec armes augmentent plus modérément (+4 %), de même que les vols sans violence contre des personnes, les destructions et dégradations volontaires, et les escroqueries (+3 %). Les cambriolages de logements enregistrent une très légère hausse (+1 %) et les vols violents sans armes sont stables. Les homicides des trois derniers mois ont diminué par rapport aux trois mois précédents.

Tableau synthétique du mois
de février 2020

	Faits constatés sur les trois derniers mois (CVS-CJO)	
	Nombre	Variation (en %) ²
Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort) ¹	229	-17
Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus)	72 691	+4
Violences sexuelles ³	15 337	+8
Vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)	2 063	+4
Vols violents sans arme	20 017	0
Vols sans violence contre des personnes	188 525	+3
Cambriolages de logements	59 045	+1
Vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)	36 552	+5
Vols dans les véhicules	70 754	+5
Vols d'accessoires sur véhicules	23 608	+7
Destructions et dégradations volontaires ⁴	153 691	+3
Escroqueries ⁵	94 870	+3

¹ L'indicateur « homicides » porte sur des données brutes retraitées (cf infra «Méthodes de traitement des données»).

² Cumul du dernier trimestre (décembre 2019 à février 2020) rapporté au cumul du trimestre précédent (septembre 2020 à novembre 2020), CVS-CJO.

³ La série mensuelle des violences sexuelles enregistrées est décrite dans l'*Interstats Méthode N° 12* paru en juillet 2019.

⁴ La série mensuelle des destructions et dégradations volontaires enregistrées comprend les crimes et délits ainsi que les contraventions. Elle est décrite dans l'*Interstats Méthode N°14* paru en septembre 2019.

⁵ La série mensuelle des escroqueries enregistrées est décrite dans l'*Interstats Méthode N°13* paru en septembre 2019.

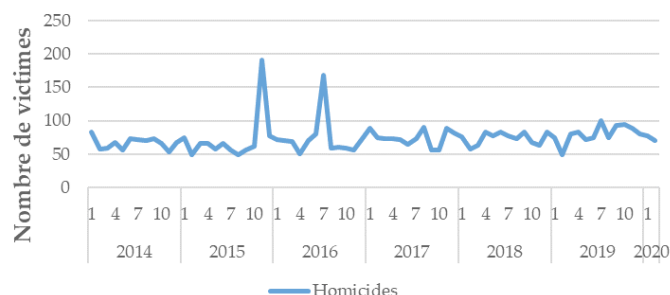
Champ : France métropolitaine.

Source : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. Données arrêtées au 4 mars 2020 à 8h30.

Les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie ne recensent pas la totalité des infractions commises, notamment parce que toutes les victimes ne se font pas connaître. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent une information sur l'évolution de la partie enregistrée de la délinquance subie.

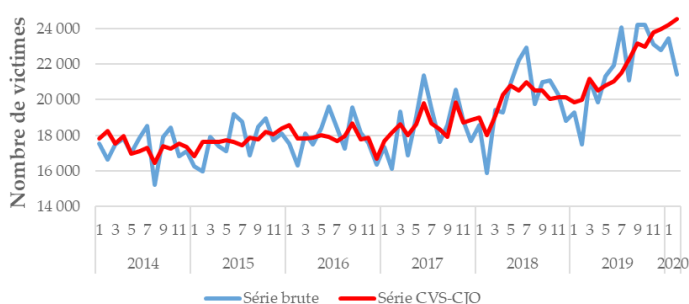
70 faits d'**homicides (y compris coups et blessures suivis de mort)** ont été enregistrés en février 2020 après 78 en janvier et 81 en décembre. Le total des trois derniers mois (229 victimes) est moins élevé que celui des trois mois précédents (277 victimes).

Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort)



Les **coups et blessures volontaires sur les personnes de 15 ans ou plus (y compris les violences intrafamiliales)** enregistrés par les forces de sécurité augmentent très légèrement en février 2020 tout comme en janvier. Le cumul sur les trois derniers mois enregistre une hausse (+4 %) par rapport aux trois mois précédents. Parmi ces coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus, la part des violences intrafamiliales enregistrées s'est accrue entre juillet et la fin de l'année 2019 : cette hausse peut s'expliquer notamment par un effet positif du Grenelle des violences conjugales (septembre à novembre 2019), lequel a pu inciter les victimes à davantage déposer plainte et favoriser un meilleur accueil par les services de sécurité.

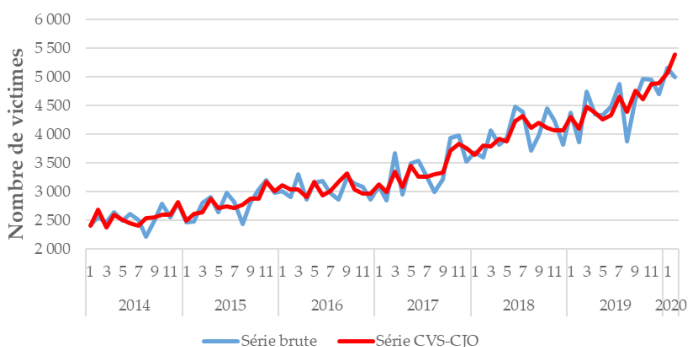
Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus)



Après avoir atteint un premier point haut en juillet 2018, le nombre de coups et blessures volontaires a enregistré des fluctuations avec une légère tendance à la baisse, puis il a rebondi en mars 2019 et s'inscrit depuis sur une tendance très marquée à la hausse. Le total des trois derniers mois se situe très nettement au-dessus de la moyenne de 2018 (+21 %).

Les **violences sexuelles enregistrées** augmentent nettement en février 2020, après une hausse au mois précédent. Le total des trois derniers mois est nettement supérieur à celui des trois mois précédents (+8 %).

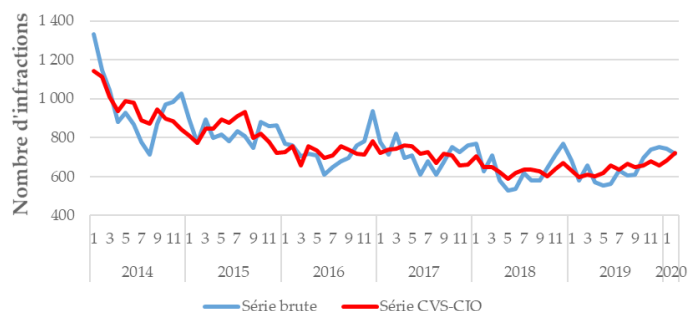
Violences sexuelles



Dans un contexte de libération de la parole et d'amélioration de l'accueil des victimes par les services de police et de gendarmerie, le nombre de violences sexuelles enregistrées augmente depuis fin 2017. Cette hausse se poursuit, avec quelques fluctuations, et le cumul sur les trois derniers mois se situe très nettement au-dessus (+28 %) de la moyenne de 2018 et de celle de 2017 (+52 %).

Les **vols avec armes**, enregistrés par la police et la gendarmerie, augmentent en février 2020 un peu plus fortement qu'au mois précédent. Le total des trois derniers mois augmente légèrement par rapport à celui des trois mois précédents (+4 %).

Vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)



Les **vols violents sans arme** sont en légère baisse en février 2020, après une nette hausse en janvier. Le cumul sur les trois derniers mois est stable par rapport aux trois mois précédents.

Le nombre de vols violents sans arme s'était nettement replié entre février et mai 2019, puis a connu un rebond en juin. Il fluctue depuis autour d'une tendance globalement stable. Le niveau des trois derniers mois est très légèrement inférieur (-1 %) à la moyenne de 2018.

Le nombre de **vols sans violence contre des personnes** enregistrés est stable en février 2020 après une forte hausse au mois précédent. Le total des trois derniers mois est en hausse par rapport aux trois mois précédents (+3 %).

Les vols sans violence contre des personnes avaient augmenté entre novembre 2018 et février 2019. Cette hausse a été plus que compensée par les nettes baisses des mois d'avril et mai 2019. Avec un rebond en juin, suivi d'une tendance à la hausse, le niveau des trois derniers mois est nettement supérieur à la moyenne de 2018 (+8 %).

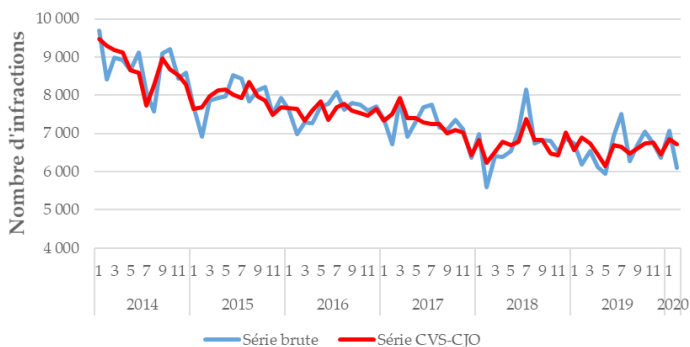
Les **cambríolages de logements** diminuent très légèrement en février 2020, après une hausse en janvier. Le nombre de cambriolages des trois derniers mois augmente très légèrement par rapport aux trois mois précédents (+1 %).

Après une hausse en décembre 2018, les cambriolages de logements s'étaient stabilisés sur les quatre premiers mois de 2019, avant d'enregistrer une faible baisse jusqu'en août. Ils se stabilisent globalement depuis septembre avec quelques fluctuations. Le cumul sur les trois derniers mois est très légèrement supérieur à la moyenne de 2018 (+1 %).

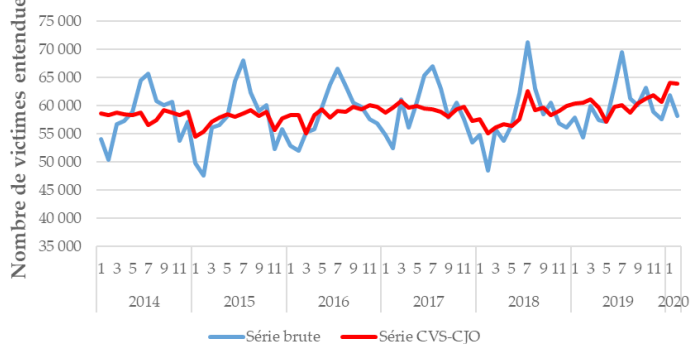
Les **vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)** enregistrés par les forces de sécurité, sont en légère baisse en février 2020, après une hausse au mois précédent. Le total des trois derniers mois augmente nettement par rapport aux trois mois précédents (+5 %).

Après s'être stabilisés à partir de mai 2019 à un niveau plus bas que les années précédentes, les vols de véhicules enregistrés repartent à la hausse depuis le dernier trimestre 2019. Le niveau des trois derniers mois est supérieur à la moyenne de 2018 (+3 %).

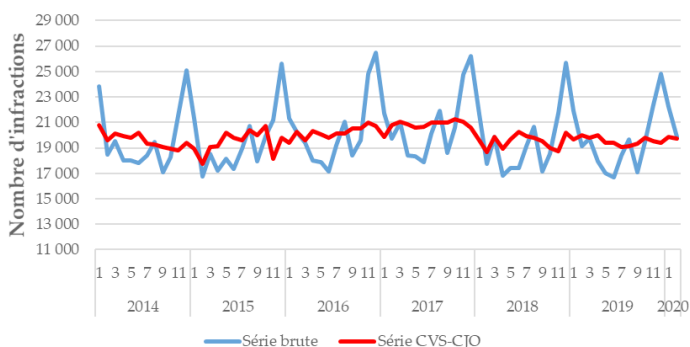
Vols violents sans arme



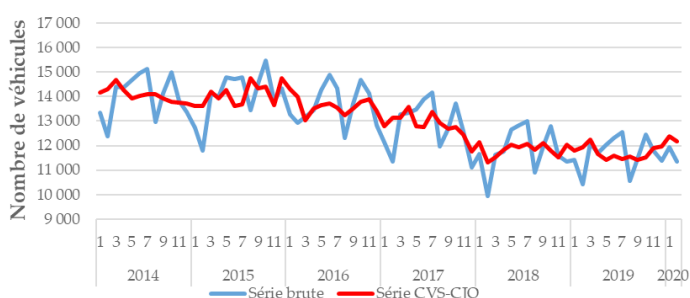
Vols sans violence contre des personnes



Cambríolages de logements



Vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)



Les vols dans les véhicules sont en légère hausse en février 2020 comme les deux mois précédents. Le cumul sur les trois derniers mois est en nette hausse (+5 %) par rapport aux trois mois précédents.

La forte hausse des vols dans les véhicules en décembre 2018 a été plus que compensée par les baisses enregistrées entre avril et juin 2019. Après un rebond en juillet, les vols de véhicules s'inscrivent sur une tendance marquée à la hausse, et le cumul sur les trois derniers mois est nettement supérieur à la moyenne de 2018 (+9 %).

Les vols d'accessoires sur véhicules augmentent en février 2020 comme les deux mois précédents. Le total des trois derniers mois est en nette hausse par rapport à celui des trois mois précédents (+7 %).

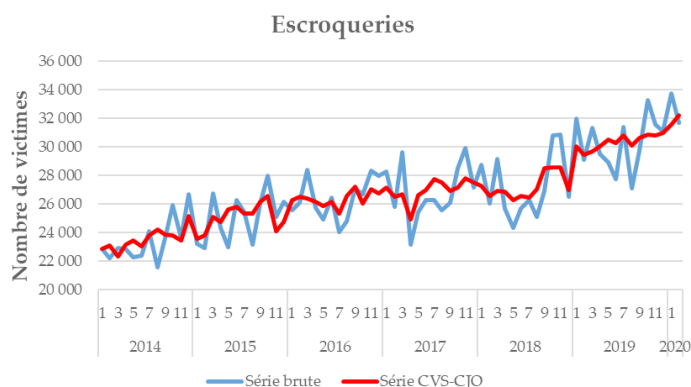
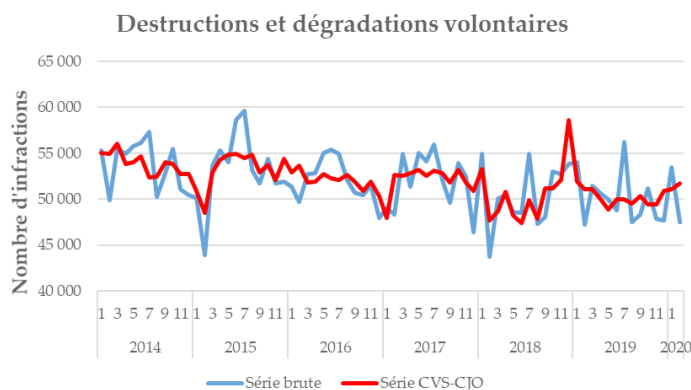
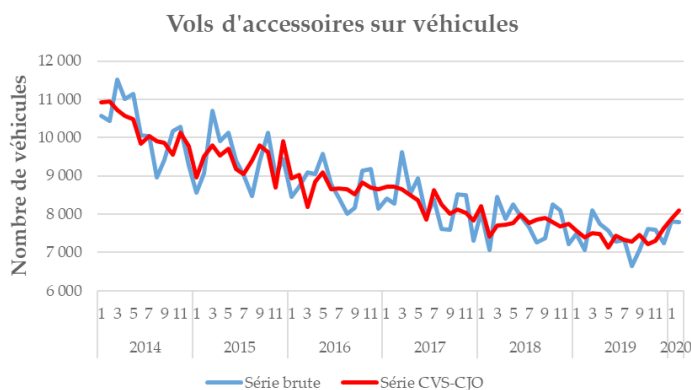
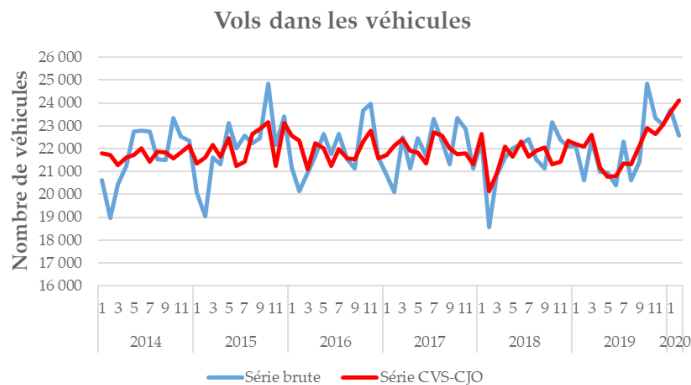
Après une stabilisation en 2018 à un niveau plus bas que les années précédentes, le nombre de vols d'accessoires sur véhicules était sur une tendance à la baisse au premier semestre 2019. Depuis la fin de l'année 2019, il repart à la hausse et se situe sur les trois derniers mois très légèrement au-dessus (+1 %) de la moyenne de 2018.

Les destructions et dégradations volontaires (y compris contraventions) augmentent très légèrement en février 2020, après une stabilité en janvier. Le total des trois derniers mois est supérieur à celui des trois mois précédents (+3 %).

Après une très forte hausse en décembre 2018, dans le contexte des mouvements sociaux, les dégradations ont reflué jusqu'en mai 2019. Elles ont ensuite enregistré des fluctuations autour d'une tendance quasiment stable avant de repartir à la hausse en fin d'année 2019. Le nombre de dégradations enregistrées au cours des trois derniers mois est très légèrement supérieur (+1 %) à la moyenne de 2018.

Les escroqueries enregistrées augmentent légèrement en février 2020 tout comme en janvier. Le total des trois derniers mois est supérieur à celui des trois mois précédents (+3 %).

Orientées à la hausse depuis la mi-2018, avec d'amples fluctuations, les escroqueries se sont stabilisées sur le premier semestre 2019 après la forte augmentation de janvier avant de repartir à la hausse. Le nombre d'escroqueries des trois derniers mois se situe nettement au-dessus de la moyenne de 2018 (+16 %).



Méthodes de traitement des données

Les séries conjoncturelles présentées dans cette publication portent sur les crimes et délits¹ enregistrés par la police et la gendarmerie. Ceux-ci sont comptabilisés au mois d'enregistrement, avec quelques cas particuliers (pour plus de détails voir les *Interstats Méthode n°2 et 3*). Les requalifications des infractions, y compris suppressions, sont prises en compte jusqu'à la date à laquelle sont arrêtées les comptabilisations, c'est-à-dire, pour chaque mois, au début du mois suivant.

Deux éléments sont à prendre en compte dans l'interprétation du niveau et des évolutions de ces séries :

- le délai d'enregistrement, qui peut créer un décalage temporel entre le moment où les faits de délinquance se sont déroulés et le moment où ils sont comptabilisés dans ces séries ;

- le taux de dépôt de plainte, qui a un impact à la fois sur le niveau et, s'il n'est pas stable, sur l'évolution de la délinquance enregistrée. L'enquête *Cadre de vie et sécurité* (Insee-ONDRP-SSMSI) réalisée auprès de la population permet d'évaluer les taux de plainte. Ainsi par exemple selon cette enquête en moyenne sur la période 2011-2017 seule une victime sur huit de violences sexuelles hors ménage porte plainte, contre trois sur quatre pour les victimes de cambriolages.

Pour les résultats complets de l'enquête CVS voir : <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites/Rapport-d-enquete-cadre-de-vie-et-securite-2018>

Par rapport aux séries statistiques issues des enregistrements par la police et la gendarmerie, les données brutes de certaines séries ont fait l'objet de corrections portant sur la période de 2012 à 2015. L'ensemble de ces traitements est présenté en détail sur le site web *Interstats* dans le document *Interstats Méthode N° 9*.

Le comptage des homicides fait l'objet de retraitements à partir de l'année de référence 2015 (cf encadré de la *fiche « Homicides » - Insécurité et délinquance en 2018 : premier bilan statistique*, janvier 2019 et *Interstats Méthode N° 9*).

Des éléments descriptifs de la série des **violences sexuelles** ont été fournis dans la partie méthodologique de l'*Interstats Conjoncture* du mois d'avril 2019 (N°43), et dans l'*Interstats Méthode N° 12* paru en juillet 2019. Des éléments descriptifs de la série des **escroqueries** et de celle des **destructions et dégradations volontaires** ont été fournis dans les parties méthodologiques respectivement des *Interstats Conjoncture* du mois de mai 2019 (N°44) et du mois de juin 2019 (N°45), et dans les *Interstats Méthode N° 13 et 14* parus en septembre 2019.

La méthode de correction des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), mise en place lors de la première publication de ces séries en octobre 2015 et présentée sur le site web *Interstats* dans les documents *Interstats Méthode N° 5 et 7*, est modifiée depuis la note de juillet 2019, en prenant en compte les données connues jusqu'au mois de mai 2019, conformément à la pratique internationale recommandée d'une mise à jour annuelle des modèles. Les changements portent seulement sur quatre sous-séries de délits enregistrés par la gendarmerie : les vols violents sans arme, les vols sans violence contre des personnes, les cambriolages de logements et les vols de véhicules. L'incidence sur les séries concernées est marginale.

La périodicité mensuelle des indicateurs de la délinquance présente notamment l'intérêt de refléter l'incidence de certains événements ponctuels, tels qu'un grand rassemblement populaire. Néanmoins, les séries mensuelles sont en partie soumises à des fluctuations qui peuvent s'inverser d'une période à l'autre, sans réelle signification. De plus, lorsque les séries sont très heurtées, le modèle de traitement statistique de désaisonnalisation peut présenter des problèmes de robustesse, avec des risques de révisions des données d'un mois sur l'autre. Aussi est-il recommandé d'attendre au moins deux observations mensuelles avant de juger d'un retournement d'évolution.

¹ La série des dégradations inclut également les contraventions.

Tableau détaillé du mois de février 2020

	Nombre de faits constatés : Février 2020 (CVS-CJO)	Variation en % (CVS-CJO)		Faits constatés sur les trois derniers mois (CVS-CJO)		Faits constatés sur les douze derniers mois (données brutes)	
		Février 2020 / Janvier 2020	Janvier 2020 / Décembre 2019	Nombre	Variation en % ²	Nombre	Variation en % ³
Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort)¹	70	-10	-4	229	-17	994	+12
Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus)	24 532	+1	+1	72 691	+4	268 563	+11
Violences sexuelles⁴	5 388	+7	+3	15 337	+8	55 980	+14
Vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)	723	+6	+4	2 063	+4	7 841	+4
Vols violents sans arme	6 712	-2	+6	20 017	0	79 363	-2
Vols sans violence contre des personnes	63 864	0	+6	188 525	+3	728 516	+3
Cambriolages de logements	19 763	-1	+3	59 045	+1	235 298	0
Vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)	12 184	-2	+3	36 552	+5	141 648	0
Vols dans les véhicules	24 111	+2	+2	70 754	+5	266 561	+2
Vols d'accessoires sur véhicules	8 093	+3	+3	23 608	+7	89 799	-3
Destructions et dégradations volontaires⁵	51 677	+1	0	153 691	+3	600 517	-1
Escroqueries⁶	32 251	+2	+2	94 870	+3	367 306	+10

¹ L'indicateur « homicides » porte sur des données brutes retraitées (cf infra « Méthodes de traitement des données »).

² Cumul du dernier trimestre (décembre 2019 à février 2020) rapporté au cumul du trimestre précédent (septembre 2019 à novembre 2019), CVS-CJO.

³ Cumul des douze derniers mois (mars 2019 à février 2020) rapporté au cumul des douze mois précédents (mars 2018 à février 2019).

⁴ La série mensuelle des violences sexuelles enregistrées est décrite dans l'*Interstats Méthode N° 12* paru en juillet 2019.

⁵ La série mensuelle des destructions et dégradations volontaires enregistrées comprend les délits ainsi que les contraventions. Elle est décrite dans l'*Interstats Méthode N° 14* paru en septembre 2019.

⁶ La série mensuelle des escroqueries enregistrées est décrite dans l'*Interstats Méthode N° 13* paru en septembre 2019.

Champ : France métropolitaine.

Source : SSMSI - Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. Données arrêtées au 4 mars 2020 à 8h30.

Pour en savoir plus (documents disponibles sur <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats>) :

- *L'enregistrement des crimes et délits non routiers par la police et la gendarmerie*, Interstats Méthode N° 2.
- *La première génération des Indicateurs statistiques des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie*, Interstats Méthode N° 3.
- *Statistiques sur les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie : méthodologie de la correction des ruptures techniques liées aux modes de collecte*, Interstats Méthode N° 4.
- *Statistiques sur les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie : méthodologie de la correction des variations saisonnières et des jours ouvrables*, Interstats Méthode N° 5.
- *Évolution du système d'enregistrement statistique des crimes et délits par la gendarmerie nationale*, Interstats Méthode N° 6.
- *Actualisation 2016 du modèle cvs-cjo des séries mensuelles de la délinquance enregistrée*, Interstats Méthode N° 7.
- *Évolutions méthodologiques dans les indicateurs statistiques de délinquance enregistrée en janvier 2017*, Interstats Méthode N° 9.
- *Actualisation 2017 du modèle cvs-cjo des séries mensuelles de la délinquance enregistrée*, Interstats Méthode N° 10.
- *Série conjoncturelle des violences sexuelles*, Interstats Méthode N° 12.
- *Série conjoncturelle des escroqueries*, Interstats Méthode N° 13.
- *Série conjoncturelle des destructions et dégradations volontaires*, Interstats Méthode N°14.
- *Insécurité et délinquance en 2018 : premier bilan statistique*, Interstats, publication annuelle hors collection.
- *Les victimes du sexisme en France*, Interstats Analyse N°19.
- *Rapport d'enquête « Cadre de vie et sécurité » 2019*, Interstats, publication annuelle hors collection.
- *Insécurité et délinquance en 2019 : une première photographie*, Interstats Analyse N°24.



SSMSI : place Beauvau 75008 Paris

Directrice de la publication : Christine Gonzalez-Demichel

Rédactrice en chef : Ketty Attal-Toubert

Auteur : Yann Quélennec et Tiaray Razafindranovona

Conception graphique : François Tugores

ISSN 2495-4381

Visitez notre site internet

www.interieur.gouv.fr/Interstats

Suivez-nous sur Twitter @Interieur_stats